

Méteil (blé/pois carré) & trèfle violet associé (BIO)	Année 2019
Rédaction : Florent Ruyet, conseiller CA47	

OBJECTIF

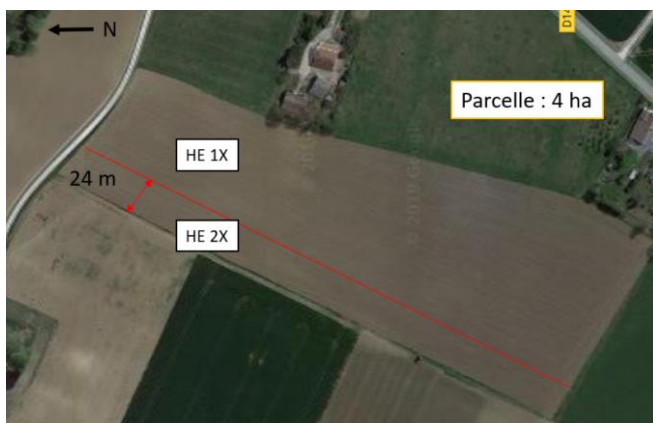
Réussir l'implantation d'un couvert de trèfle violet intercalaire dans un méteil blé/pois carré en BIO. Le pois carré est une légumineuse avec des folioles à limbe mince et des petites vrilles. Il est possible de la désherber avec une herse étrille à la sortie hiver et donc par la même occasion d'y planter un trèfle violet.

METHODOLOGIE

Itinéraire technique

Agri	Daniel Ligneau (EARL de Cante)
Commune	Lannes (47170)
Sol	Argilo-calcaire
Culture 2019	Méteil Blé (mélange Astaro, Pyrénéo, Renan, Rouge de Bordeaux) & Pois carré
Précédent 2018	Lentille pure récoltée le 20 juil ; 5 q/ha
Interculture	<ul style="list-style-type: none"> * 20 et 31 juil : déch à disques 2X (5 cm) * Mi-août : déch à dents 1X (5 cm) * Fin sept : 30 m³/ha de mélange fumier bovins/volailles (11-13-21) * Fin sept : cultivateur léger 1X (15 cm) pour enfouissement * Déb nov : vibro 1X
Semis	* 10 nov : semoir TS à dents avec vibro devant le tracteur ; 100 kg blé/90 kg gesse
Récolte	45 q/ha (blé : 35 q/ha à 11,6% de protéines ; gesse : 10 q/ha)

Dispositif

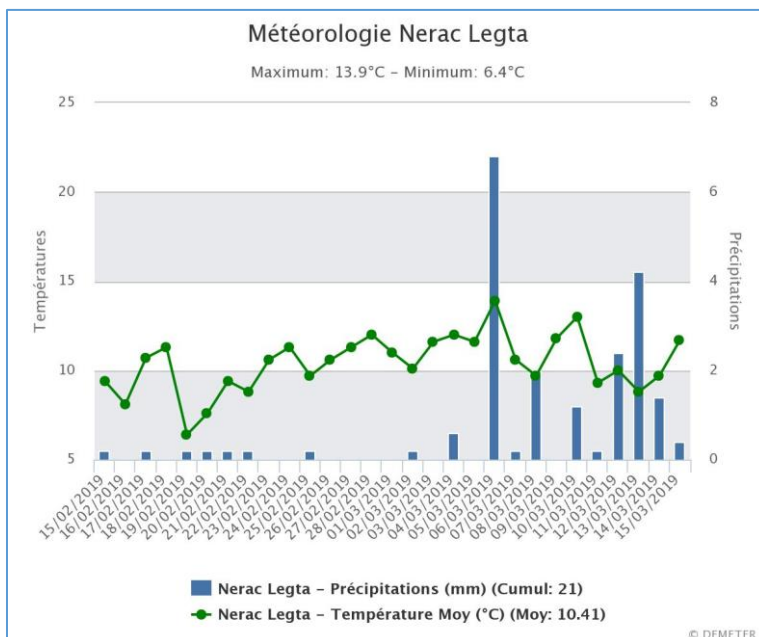


L'implantation du trèfle violet s'est fait selon deux méthodes : avec 1 passage de herse étrille avant le semis (HE 1X) ou 2 passages de herse étrille encadrant le semis (HE 2X). La largeur est de 24 mètres (2 fois la largeur de la herse étrille de 12 mètres).

Code	Description	Surface
HE 2X	* 2 mars : herse étrille 1X * 3 mars : semis à la volée (quad + Delimbe) de 10 kg/ha de trèfle violet * 4 mars : herse étrille 1X (sens inverse du 1er coup)	1 ha
HE 1X	* 2 mars : herse étrille 1X * 3 mars : semis à la volée (quad + Delimbe) de 10 kg/ha de trèfle violet	3 ha

RESULTATS

Date	18/01/2019	14/03/2019		17/04/2019		13/06/2019	
Stade de la culture	1 taille	Montaison		blé : 2 noeuds à épiaison gesse : 40 cm TV : 1 trifoliée		blé : grenaison TV : 3 trifoliées	
Trait	HE 2X & HE 1X	HE 2X	HE 1X	HE 2X	HE 1X	HE 2X	HE 1X
Séneçon	A 2	C 3		-		-	
Gaillet	A 2	-		C 4		-	
Véronique	-	D 7		C 4		-	
Vesce	-	A 3		C 4		E 2	
Trèfle violet	-	A 6 (15 plts/m ²)	A 5 (5 plts/m ²)	A 8 (159 plts/m ²)	A 8 (181 plts/m ²)	* Méteil debout : ~ 100 plts/m ² * Méteil couché : 0 à 50 plts/m ²	
RGI	A2	-		-		-	
Folle-avoine	-	-		-		E 2	
Commentaires	TV pas semé.			Ne paraît pas sale. Juste un peu de vesce.		Pas de différence entre les HE 2X et HE 1X.	



STADE	
A	Plantule
B	Plante jeune
C	Plante adulte
D	Floraison
E	Grenaison

DENSITE	
Classe	Plante/m ² (d)
1	Vue 1 fois
2	d<0,1
3	0,1<d<1
4	1<d<3
5	3<d<10
6	10<d<20
7	20<d<50
8	d>50

Commentaire

- **Météo** : Les conditions d'implantation du trèfle étaient optimales. Le sol était sec au semis et 3 jours plus tard, une séquence de pluie avec des températures douces a débuté.

- **Trèfle violet** : les deux méthodes d'implantation ont fonctionné (plus de 150 plantes/m² un mois après le semis) même si au

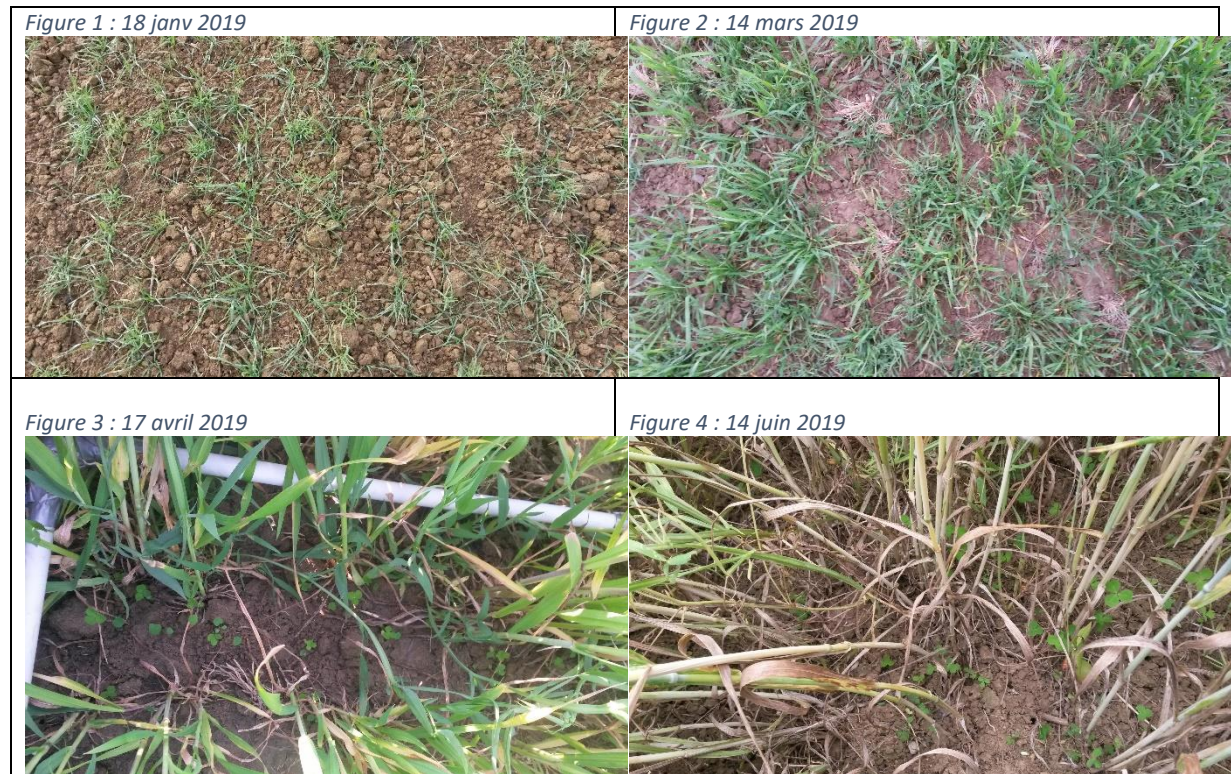
début le trèfle semblait plus dense dans le traitement à deux passage. A la fin de la saison, le pois carré utilisant le blé comme tuteur a très bien recouvert la surface du sol diminuant ainsi la croissance du trèfle. Dans les zones où le méteil s'est couché sous le poids du pois carré, le trèfle a disparu. Après la récolte du blé, les fortes chaleurs ont fini de "griller" le trèfle qui s'était peu développé.

- **Adventices** : le méteil est resté très propre jusqu'à la récolte : recouvrement du sol par le méteil et bon positionnement des opérations de désherbage.

CONCLUSION

Si les conditions météo sont favorables (pluie après le semis), le trèfle violet s'implante de façon satisfaisante au stade épi 1 cm du blé (fin février - début mars) avec un simple passage de herse étrille avant le semis. Par contre si le blé est associé avec le pois carré, celle-ci risque de stopper la croissance du trèfle en captant la lumière le rendant ainsi plus fragile au stress hydrique de l'été.

PHOTOS



PARTENAIRES ET FINANCEMENT



Avec la contribution financière
du compte d'affectation spéciale
«développement agricole et rural»



AGENCE DE L'EAU
ADOUR-GARONNE